

## 2<sup>ème</sup> PUBLICITE

### RECRUTE pour son ECOLE DE MUSIQUE

(500 élèves - 15 professeurs – 3 sites d'enseignement)  
par voie de mutation ou liste d'aptitude ou contractuelle

### un ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

#### Clarinetteste 20h00

(Clarinete ~ 14h00 + FM ~ 3h00 + Médiation culturelle 3h)

ou :

(Clarinete ~ 14h00 + FM ~ 6h00)

Prise de fonction : **septembre 2019**

#### **Missions sur le Bocage Mayennais :**

Sous la responsabilité du Directeur de l'école de musique et dans le cadre du projet d'établissement, les missions s'articulent sur les 3 sites de l'école de musique :

#### *Discipline clarinete (~ 14h) :*

- enseignement des cours individuels
- enseignement des cours collectifs (cadre des « orchestres à l'école » en milieu scolaire)
- orientation et suivi des élèves dans leurs projets
- participation aux événements musicaux, aux réunions et à la vie pédagogique de l'établissement

#### *Discipline formation musicale (~ 6h ou 3h si Médiation Culturelle) :*

- niveau 1<sup>er</sup> cycle et début 2<sup>ème</sup> cycle
- en partenariat avec un autre professeur.

#### *Médiation culturelle (3h) :*

- mise en place et suivi de projets
- favoriser les transversalités

#### **Profil :**

- titulaire du DE ou du DUMI, ou sur liste d'aptitude, ou en démarche diplômante
- capacité à travailler en équipe, à fédérer (au sein de l'école et dans un cadre partenarial)
- intérêt pour les pratiques amateurs
- capacité rédactionnelle
- disponibilité
- goût pour le milieu rural
- permis et véhicule indispensables.

#### **Dépôt des candidatures :**

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 24 Août 2019 :  
par voie postale ou par mail ([bocage.mayennais@wanadoo.fr](mailto:bocage.mayennais@wanadoo.fr)) à :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes du Bocage Mayennais  
1 Grande Rue – BP 53 – 53120 GORRON.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact auprès du directeur de l'école de musique :  
Tel : 06 34 54 46 20

**! A savoir :** en complément des enseignements dits « traditionnels », l'école de musique se singularise par des projets forts : - en milieu scolaire (dans le cadre « chorales et orchestres à l'école » : prestations déjà effectuées dans des lieux tels que le Royal Albert Hall, l'Elysée, l'Olympia, la Maison de Radio France, ...) - auprès des personnes avec handicap.